

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail- Progrès

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE
L'ALPHABETISATION

PROJET D'APPUI A L'EDUCATION DE BASE
FINANCEMENT ADDITIONNEL
(PRAEBASE II)

Don N° H 487 CG

14 → 5 Jk
16 25/13

**Evaluation Indépendante Externe du Projet d'Appui à
l'Education de Base (PRAEBASE)**

Rapport FINAL

Septembre 2013

Réalisé par Charlotte SEDEL, consultante internationale.
Economiste, spécialiste de l'éducation

Table des matières

Acronymes.....	3
Le projet PRAEBASE.....	4
I. Matrice des indicateurs de résultat sur le projet PRAEBASE.....	6
Cadre logique du Projet.....	8
II. Tableau Synthétique de l'évaluation du PRAEBASE.....	12
III. Composante A : Renforcement des capacités du MEPSA.....	20
A.1. Le renforcement des capacités de planification.....	20
a. Le Système de Gestion de l'Information de l'Education (SIGE).....	20
b. Gestion et déploiement des enseignants.....	22
c. Réorganisation du MEPSA et décentralisation.....	22
A.2. Soutien au développement et à l'exécution du Plan sectoriel.....	23
IV. Composante B : Infrastructures et renforcement des comités de gestion scolaire.....	24
B1. Les infrastructures scolaires.....	25
B2. Les Comités de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC).....	31
V. Composante C : amélioration de la qualité de l'Education.....	34
C.1. Formation des enseignants, des inspecteurs, des conseillers pédagogiques et de directeurs d'école ³⁴	
a. La formation des acteurs du système éducatif.....	35
C.2. Appui aux inspecteurs.....	39
C.3. Manuels scolaires et matériels pédagogiques.....	41
C.4. Développement des curricula.....	43
C.5. Introduction des tests standardisés.....	44
VI. Composante D : Soutien aux jeunes non scolarisés et à la scolarisation des peuples autochtones.....	46
D.1 Programmes pilotes « jeunes déscolarisés ».....	47
D.2 Programmes d'éducation des enfants autochtones.....	49
V. Résultat financiers.....	51

Acronymes

CGDC	Comité de Gestion et de Développement Communautaire
CGE	Comité de Gestion des Ecoles
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DDEPSA	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
IDA	Association Internationale de Développement
IEC	Information, Education, Communication
MEP	Manuel d'Exécution du Projet
MEPSA	Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, chargé de l'Alphabétisation
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Délégée
n.d	Non disponible
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAD	Document d'Evaluation du Projet
PDE	Plan de Développement des Ecoles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPAES	Petits projets d'aménagement de l'Espace Scolaire
PRAEBASE	Projet d'Appui à l'Education de Base
S&E	Suivi & Évaluation
UCP	Unité de Coordination du Projet

Le projet PRAEBASE

Le projet d'appui à l'éducation de Base (PRAEBASE) est né avec la signature de l'accord de financement signé le 23 Septembre 2004 entre la République du Congo et la Banque Mondiale. Au total, le PRAEBASE a reçu deux financements de l'IDA comprenant un premier Don IDA de 20 Millions \$US et un Don supplémentaire de 15 Millions \$US signé en avril 2009. A ces deux financements s'ajoute le financement du Gouvernement Congolais qui représente un montant de 15 Millions de \$US pour la deuxième phase. Au total, le financement du projet est d'un montant de 50 Millions de \$US sur la période 2005 – 2013.

Le premier financement du PRAEBASE est entré en vigueur le 25 mars 2005 et les activités du projet ont effectivement démarré en avril 2005 avec une durée prévisionnelle de quatre ans. Pour le deuxième financement, la mise en vigueur a eu lieu le 19 janvier 2010. Le projet s'est clôturé le 30 juin 2013.

La tutelle du projet est assurée par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire Chargé de l'Alphabétisation (MEPSA), principal organisme responsable de l'exécution du programme. Pour renforcer les capacités du MEPSA dans la gestion de projets, y compris les procédures de passation des marchés et de gestion financière, une unité de gestion du PRAEBASE (UGP) a été créée dès le démarrage de la première phase. Pour lui permettre d'assurer la gestion et la coordination du projet, l'UGP a été doté du personnel suivant :

- un coordinateur du projet
- des coordinateurs pour les composantes n°1, 3 et 4
- un spécialiste en Suivi et Evaluation (S & E)
- deux adjoints de programme
- un spécialiste en passation des marchés
- un spécialiste en gestion financière
- un auditeur interne
- un comptable
- un trésorier
- un aide-comptable

Tableau 1 : Plan de Financement par composante du projet (en Millions US\$)

Composante		Phase 1 (2005/2010)	Phase 2 (2010/2013)	Total
Composante 1/A	Renforcement des capacités du MEPSA	5	5,5	10,5
Composante 2/ B	Infrastructure et soutien aux Comités de Gestion	9	13	22
Composante 3 / C	Amélioration de la qualité de l'éducation	4,8	8	12,8
Composante 4 / D	Soutien aux jeunes déscolarisés et scolarisation des pygmées	1,2	2,5	3,7
Imprévus			1	1
Total		20	30	50

Cadre logique du Projet

Indicateurs de résultat	Unité de mesure	2004 Début du projet	2010 Résultat Phase 1	2013 Résultat cumulé (phase 1 et 2)	Objectif qui devait être atteint en fin de projet
Taux d'achèvement du cycle primaire	%	50	78	81	90
Taux Brut de scolarisation	%	107	119	120	114
Ratio Filles/Garçons dans le primaire	Ratio	0.91	0.93	1.06	1
Ratio personnel administratif/enseignants	Ratio	40	24	27	17
Ratio élèves/enseignants	Ratio	92	56	59.5	56

Partie A: Renforcement des capacités du MEPSA

Indicateurs de résultat	Unité de mesure	2004 Début du projet	2010 Résultat Phase 1	2013 Résultat cumulé (phase 1 et 2)	Objectif qui devait être atteint en fin de projet
Stratégie sectorielle EPT-IMOA endossée	Oui/Non	Non	Non	Mitigé	Non. La stratégie a été élaborée mais elle n'a pas été endossée par les PTF
Part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement primaire	%	19	34,8	63,4	25
Part des dépenses d'éducation dans le budget de l'Etat	%	9	9.7	11.2	16
SIGE opérationnel	Oui/Non	Non	Non	Non	

Régularité de la production et diffusion de l'Annuaire statistique (y compris les tableaux de bord)	Oui/Non	Non	Non	Mitigé	Mitigé. Les annuaires statistiques sont produits avec du retard et les tableaux de bord n'ont pas été produits ces deux dernières années.
Un dispositif d'évaluation des acquis est mise en place avec une enquête établissant des chiffres de base	Oui/Non	Non	Non	Oui	

Partie B - Infrastructures et gestion des écoles

Indicateurs de résultat intermédiaire	Unité de mesure	2004 Début du projet	2010 Résultat Phase 1	2013 Résultat cumulé (phase 1 et 2)	Objectif qui devait être atteint en fin de projet
Nombre d'écoles ayant leur CGDC créé	Nombre	0	1694	1700	1700
Nombre de PPAES financés	Nombre	0		51	50
Nombre d'AGR financés	Nombre	0	155	324	Les objectifs ont été révisés en cours de projet mais ils ne sont pas clairement renseignés
Nombre de salles de classes réhabilitées	Nombre	0	668	834	780
Nombre de salles de classes construites	Nombre	0	0	189	180

Partie C: Soutien à l'amélioration de la qualité de l'éducation

Indicateurs de résultat	Unité de mesure	2004 Début du projet	2010 Résultat Phase 1	2013 Résultat cumulé (phase 1 et 2)	Objectif qui devait être atteint en fin de projet
Nombre d'enseignants bénévoles ayant reçu une formation	Nombre	0	-	1697	2000. Tous les enseignants bénévoles ont été touchés

Nombre d'enseignants du primaire ayant reçu une formation	Nombre	0	3930	6092	6000
Nombre d'enseignants du secondaire (premier cycle) ayant reçu une formation	Nombre	0	1760	4158	
Nombre de directeurs d'école ayant reçu une formation	Nombre	0	1233	2548	2600
Nombre d'inspecteurs et conseillers pédagogiques ayant reçu une formation	Nombre	0	413	945	900
Nombre de livres et guides de mathématiques et d'éducation civique du primaire achetés et distribués	Nombre	0	1 123 000	1 905 360	
Nombre de livres de français et mathématiques du cycle secondaire premier cycle, achetés et distribués	Nombre	0	204 000	336 600	
Les programmes du primaire et du secondaire sont actualisés et mis en application	Oui/Non	Non	Non	Mitigé	Mitigé. Les programmes du primaire ont été actualisés mais ils ne sont pas encore en application ; ils le seront en 2013 -2014. Les programmes du secondaire n'ont pas été actualisés

Partie D: Programmes spéciaux

Indicateurs de résultat	Unité de mesure	2004 Début du projet	2010 Résultat Phase 1	2013 Résultat cumulé (phase 1 et 2)	Objectif qui devait être atteint en fin de projet
Nombre d'enfants autochtones inscrits dans l'enseignement formel	Nombre	0	1642	4030	4000
Nombre de jeunes non scolarisés (age 14-19) ayant reçu une formation professionnelle	Nombre	0	512	1935	1600

Pourcentage de jeunes non scolarisés insérés dans le marché du travail 6 mois après avoir terminé la formation	%	0	62	30	
Stratégie d'inclusion sociale et de scolarisation des enfants autochtones mise en œuvre	Oui/Non	Non	Oui	Oui	
Nombre d'enfants autochtones ayant reçu des kits et uniformes scolaires	Nombre	0	1642	4030	4000

II. Tableau Synthétique de l'évaluation du PRAEBASE

	Pertinence	Efficacité	Efficience	Pérennité
Montage du projet	Bonne couverture des besoins du système éducatif congolais : Accès, qualité, Gestion Contrepartie financière de la partie nationale importante Approche Sectorielle dans la 2 ^{ème} phase Les Directions du MEPSA ont été impliquées dans toutes les composantes de la mise en œuvre	Non alignement sur les procédures nationales. Ce sont les procédures de la Banque Mondiale qui ont été appliquées. Faible appropriation du projet par le MEPSA malgré leur implication dans les activités. Cette faible appropriation est liée au montage institutionnel où c'est une unité de gestion qui gèrait et avait la responsabilité de l'exécution.	Cf. Les composantes	Cf. Les composantes
Composante A/1	Renforcement des capacités du MEPSA			
Renforcement des capacités de planification	Mise en place d'un SIGE Forte pertinence. Cela devrait permettre d'améliorer le pilotage du système éducatif congolais	Mise en place d'un SIGE Faible efficacité. Le SIGE n'est pas opérationnel et les annuaires statistiques sont produits avec du retard et plusieurs données importantes sont manquantes La carte scolaire n'a pas été mise en place Les structures décentralisées ne gèrent pas le SIGE et les tableaux	Mise en place d'un SIGE Faible efficience au regard des résultats et des dépenses effectuées.	Mise en place d'un SIGE Faible pérennité en raison notamment des faiblesses en informatique des cadres de la DEP. Manque de prévisibilité du budget de l'Etat sur la production des données statistiques. Dépendance avec une

	de bord de l'éducation ne sont pas produits régulièrement. Elles continuent d'utiliser leurs propres systèmes de collecte de données à travers les rapports des inspecteurs qui eux-mêmes reçoivent les rapports des Directeurs d'écoles.		société privée qui peut poser des difficultés en cas de difficultés sur le traitement des données et sur le logiciel. Pourquoi le projet n'a pas fait un accord de financement avec l'Institut de la Statistiques de l'UNESCO ¹ qui est spécialisé dans le SIGE ?
<u>Gestion et déploiement des enseignants</u> Forte pertinence mais l'activité de recensement des enseignants a été programmée uniquement durant la 1 ^{ère} phase du projet	<u>Gestion et déploiement des enseignants</u> Forte efficacité durant la 1 ^{ère} phase avec de bons résultats obtenus par rapport au recensement des « enseignants fantômes ».	<u>Gestion et déploiement des enseignants</u> Bonne efficacité durant la 1 ^{ère} phase du projet.	<u>Gestion et déploiement des enseignants</u> Faible pérennisation dans la mesure où le recensement mené lors de la 1 ^{ère} phase du projet n'a pas été reconduit durant la 2 ^{ème} phase. Or, il aurait été souhaitable de mener de nouveau un recensement 3 ou 4 ans après le premier.
<u>Réorganisation du MEPSA et décentralisation</u> Le montage du projet n'a pas assez pris en considération lors de sa conception la dimension politique qu'une telle activité recouvrerait.	<u>Réorganisation du MEPSA et décentralisation</u> Le MEPSA n'a pas été réorganisé suite à l'évaluation institutionnelle réalisée en 2006. Il était impossible pour une unité de gestion de projet de porter	<u>Réorganisation du MEPSA et décentralisation</u> Faible	<u>Réorganisation du MEPSA et décentralisation</u> Faible L'équipement des inspections en matériel roulant ou naviguant est une

¹ Une évaluation de la qualité des données statistiques a été effectuée en 2010 par l'UNESCO/ISU dans le cadre d'un projet régional.

	d'ouvrage déléguée ont été corrigées lors de la deuxième phase du projet. Pertinence limitée au niveau du montage du projet car (i) la construction des nouvelles salles de classes n'a pas toujours été accompagnée de construction de bloc latrines et (ii) toutes les écoles n'avaient pas de point d'eau			Pas de transfert de compétence entre la maîtrise d'ouvrage déléguée et le MEPSA au niveau central. Les structures décentralisées ont été fortement impliqués dans tout le processus d'identification et d'exécution, ce qui a permis un renforcement de leur compétence sur les questions de passation de marché et de suivi des chantiers.
Comités de Gestion et de Développement Communautaire	Forte pertinence car ils permettent d'améliorer la démocratie locale et renforce l'implication de la communauté dans la vie de l'école. La création des CGDC s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation territoriale actuellement mise en œuvre par les pouvoirs publics. La bonne gouvernance se met en place à travers les CGDC grâce à l'introduction des techniques de gestion et de	Les objectifs ont été atteints en termes quantitatifs avec la création de 1700 CGDC. L'objectif d'autonomiser les CGDC s'est avérée irréaliste. En effet, sa formulation traduit de manière implicite que tous les CGDC ayant reçu des financements se soient rendus autonomes au terme du projet. Or, ce n'est pas le cas. Les interrogations sur le bon fonctionnement des CGDC demeurent et il est trop tôt pour savoir si les formations données vont véritablement porter leurs	Les montants versés pour les AGR (2000 US\$) et les PPAES (500 US\$) sont sans doute trop élevés au regard des résultats obtenus et des difficultés sur le suivi et la gestion financière. Il aurait été sans doute préférable de prendre plus de temps pour la formation des CGDC et l'élaboration des requêtes.	Au terme du premier programme, il apparaît que, malgré les nombreux acquis enregistrés, la durabilité des CGDC est encore très fragile autant sur le plan institutionnel que financier. Le Document de Projet n'est pas assez explicite sur ce que signifie un Plan de Développement de l'Ecole. Est-ce la même chose que les projets d'écoles mis en place par une circulaire ministérielle ?

	comptabilité et grâce une meilleure circulation de l'information.	faible pertinence au niveau du lien entre le financement des AGR et des PPAE et les retombées sur l'école. Il n'y a aucune obligation que les retombées servent au fonctionnement de l'école.	fruits.		
Composante C/3	Amélioration de la qualité de l'éducation				
Formation des enseignants, conseillers pédagogiques, directeurs, inspecteurs	Forte pertinence au regard de la faible qualité du système éducatif lors de la création du projet. Les formations du PRAEBASE se situent au niveau de l'échelle nationale. Introduction dans les formations des aspects sur - l'évaluation des apprentissages des élèves - le VIH/Sida	Les objectifs quantitatifs ont été atteints durant la période du projet. Toutefois, il n'est pas évident que ces formations se soient transformées en résultats au niveau de la salle de classe. De nombreux matériels didactiques ont été élaborés pour effectuer les formations.	Bonne. Les formations des enseignants se sont appuyées sur les réseaux de formateurs, Les formations des enseignants bénévoles qui se sont déroulées chaque année ont permis de rehausser leur niveau.	Il n'est pas évident que tous les matériels didactiques élaborés dans le cadre du PRAEBASE continuent d'être utilisés par le MEPSA. La poursuite des formations pourrait être incertaine après la fermeture du projet PRAEBASE.	
Appui aux inspecteurs	Faiblesse du montage du Projet qui n'a pas envisagé la révision des programmes de l'ENS qui	Les objectifs du projet ont été atteints avec la formation de tous les inspecteurs du pays.		La formation des inspecteurs et des conseillers pédagogiques peut avoir des	

	datent de 1991. Les formations des inspecteurs et des conseillers pédagogiques sont au cœur du processus d'amélioration de la qualité de l'éducation.			effets positifs sur la qualité de l'éducation si les budgets pour le suivi des écoles leur permet de véritablement remplir leur rôle d'encadrement.
Manuels scolaires	Forte pertinence. Les manuels scolaires représentent un intrant essentiel pour l'amélioration des apprentissages	Bonne. Malgré les délais des procédures de passation des marchés, des millions de manuels scolaires ont été distribués dans toutes les écoles du pays.	L'acquisition et la distribution des manuels scolaires passent par des procédures d'appels d'offre qui fixent les prix au moins offrants.	Bonne car « ce qui est acquis est acquis ». Toutefois, des formations spécifiques pour les enseignants devraient être mises en place afin de s'assurer de la bonne utilisation de ces manuels.
	La révision des programmes scolaires au primaire permettent une meilleure adaptation des programmes aux réalités d'aujourd'hui.	Bonne	La révision des programmes scolaire est un processus long et complexe. Le projet a permis de mobiliser plusieurs équipes du Ministère pour chaque discipline afin de réviser la totalité des programmes du primaire. Toutefois certains programmes sont toujours en cours de révision alors que le projet se clôture.	Les nouveaux programmes de Mathématiques pour lesquels il y a des manuels scolaires seront introduits durant l'année scolaire 2013/ 2014. Pour les programmes qui n'ont pas été finalisés, il y a une incertitude sur leur achèvement.
Tests standardisés	Forte pertinence dans la mesure où le système éducatif congolais n'avait pas la culture de l'évaluation des acquis des	Bonne. Le MEPSA a fait passer des tests standardisés aux élèves de CM2	Bonne avec notamment la formation d'une équipe nationale durant un an sur les tests standardisés. Cette	Pour s'assurer de la pérennisation de ce dispositif d'évaluation le Ministère a prévu dans le

	élèves.			formation s'est déroulée avec une approche « learning by doing » qui a permis à ces cadres d'acquérir les pratiques pour effectuer les tests standardisés. Cette équipe devrait être désormais capable d'élaborer, d'administrer des tests standardisés, d'analyser et de communiquer leurs résultats.	budget 2014, le financement de la formation de 4 cadres de l'équipe.
Composante D/4	Soutien aux jeunes non scolarisés et à la scolarisation des peuples autochtones				
Soutien aux jeunes non-scolarisés	Forte pertinence du programme. La deuxième phase du projet s'est appuyée sur les leçons apprises de la phase 1 pour améliorer sa mise en œuvre.	Les résultats ont été atteints à 89%. Durant la deuxième phase du projet, des ateliers ont été mis en place avec les maîtres artisans pour harmoniser le contenu des formations. Cela a également permis de renforcer les capacités de ces maîtres artisans. Mise en place avec la Direction Générale de l'Alphabétisation d'outils de suivi des jeunes insérés.	Bonne. Les coûts unitaires de la formation sont inférieurs aux coûts de formation pratiqués par les autres intervenants. Durant la 1 ^{ère} phase du projet, 62% des jeunes formés ont été insérés sur le marché du travail dans le domaine correspondant à leur formation.	Forte implication de la Direction Générale de l'Alphabétisation au niveau décentralisé mais le problème de suivi de l'insertion des jeunes formés va se poser avec la clôture du PRAEBASE	

Education des enfants autochtones	Forte pertinence du programme en vue de l'atteinte de la scolarisation universelle pour tous. La deuxième phase du projet s'est appuyée sur les leçons apprises de la phase 1 pour améliorer sa mise en œuvre.	Objectifs atteints en termes quantitatifs. La synergie avec d'autres acteurs, notamment les cantines scolaires et la composante infrastructure du projet PRAEBASE a permis de toucher un plus grand nombre d'enfants et surtout d'améliorer le taux de rétention des élèves (taux de 76% durant la deuxième phase).	La contractualisation avec des ONG locales pour effectuer la sensibilisation et la distribution du matériel a permis d'avoir de bons résultats en termes quantitatifs. Les enjeux sur la rétention des élèves autochtones scolarisés demeurent	Adoption de la stratégie nationale d'éducation des populations autochtones qui permet une meilleure synergie des acteurs et reflète l'engagement du gouvernement. Adoption d'une loi en 2011 sur la protection des populations autochtones. Risque fort d'abandons scolaire si les efforts de sensibilisation et la fourniture des kits scolaires ne sont pas maintenus après le projet PRAEBASE. Le Ministère a prévu de pérenniser cet effort d'appui aux enfants autochtones en prévoyant les fonds pour acquérir les kits scolaires et pour poursuivre la sensibilisation à travers les ONG.
--	--	---	--	---

III. Composante A : Renforcement des capacités du MEPSA

A.1. Le renforcement des capacités de planification

Cette composante avait pour objectif de renforcer les capacités du Ministère afin de leur permettre un pilotage par les résultats du système éducatif congolais. Cela impliquait notamment la mise en place d'un Système d'Information de Gestion de l'Education (ou plus simplement un système de collectes de données statistiques) et le développement de la carte scolaire.

La Direction des Etudes et de la Planification de chaque Ministère en charge de l'éducation est composée de trois services : (i) service des études, (ii) service de la planification et (iii) service de la statistique. Cette direction est centrale au niveau des Ministères.

a. Le Système de Gestion de l'Information de l'Education (SIGE)

Les informations quantitatives et qualitatives sont indispensables pour la gestion des systèmes éducatifs et elles permettent une bonne planification. Un SIGE est nécessaire pour s'assurer que les systèmes éducatifs sont sur la bonne voie pour atteindre les objectifs internationaux de développement (OMD, EPT) et les objectifs nationaux de développement de l'éducation.

La mise en place d'un Système d'Information de Gestion de l'Education (SIGE) est donc conçue pour recueillir les données sur les écoles, les élèves et les enseignants. Le noyau d'un SIGE est souvent une base de données collectée via un recensement scolaire annuel, des données budgétaires des parties prenantes du système éducatif ainsi que d'autres sources de données telles que les données issues du recensement de la population.

Un SIGE a été développé durant la première phase du projet et la deuxième phase du projet PRAEBASE a prévu la poursuite de la mise en place du SIGE au niveau central et son déploiement dans les DDEPSA.

A la clôture du projet PRAEBASE, la collecte des données est encore un point faible au niveau du Ministère. Le SIGE est fonctionnel mais pas encore opérationnel malgré les appuis apportés avec l'intervention d'une Société Informatique : SIMAC² et les appuis matériels au niveau central et décentralisé. L'Annuaire Statistiques est publié avec en moyenne une année de retard et plusieurs données sont manquantes, limitant ainsi le pilotage du système. A titre d'exemple, l'annuaire statistiques 2011-2012 ne permet pas une analyse complète de l'état du système éducatif et plusieurs données importantes sont manquantes telles que :

- L'aléa dans l'allocation des enseignants n'est pas connu ce qui représente un frein pour la poursuite du redéploiement des enseignants
- Absence de données sur la disponibilité des manuels scolaires et des guides maîtres

² Société de l'Informatique de Management et de Communication

La situation de la publication des annuaires statistiques

Annuaire Statistiques	Date de la publication prévue	Date de la publication
2009-2010	Mai 2012	Juillet 2012
2010-2011	Juin 2012	Juillet 2012
2011- 2012	Juillet 2012	Juin 2013
2012 – 2013	Mai 2013	Collecte non commencée (a vérifier)

Les raisons avancées de ces faiblesses sont structurelles avec notamment :

- **Une insuffisance de cadres formés** dans le Service Statistique de chaque DEP des Ministères en charge de l'éducation. En effet, un important déficit est observé en personnels disposant de compétences en statistiques et en informatique, notamment en ce qui concerne l'analyse et la gestion des données. Malgré les formations mises en place durant la deuxième phase du projet PRAEBASE pour pallier à ces insuffisances, il semblerait qu'elles perdurent. A noter qu'il est très difficile de maintenir les informaticiens en place car ils quittent généralement la fonction publique pour aller dans le secteur privé dès qu'ils ont reçu une formation. Cette difficulté renvoie au niveau du salaire.
- **Le questionnaire** utilisé pour la collecte des données couvre l'ensemble des variables scolaires mais seule une partie des données est intégrée dans la base de données et exploitées. Par conséquence, les données produites dans l'annuaire statistiques 2011-2012 ne permettent pas une véritable analyse de la situation du système éducatif congolais (cf. infra). Par ailleurs, les directeurs des établissements scolaires ne sont pas assez formés / sensibilisés au remplissage des questionnaires, ce qui provoque des insuffisances au niveau de la qualité et de la fiabilité des données collectées. Le cabinet d'étude qui a appuyé le Ministère a mis en place un questionnaire pour chaque ordre d'enseignement mais ils ne sont pas utilisés par les différentes directions de la planification des Ministères en charge de l'éducation.
- **Manque de prévisibilité du budget de l'Etat** pour la collecte des données statistiques. La collecte des données commence donc très tardivement dans l'année, ce qui induit un retard considérable dans la disponibilité de l'annuaire statistiques.

Ces difficultés représentent un risque important que la production des données statistiques soit de plus en plus discontinue et que les données produites restent parcellaires. La question de la pérennisation des acquis et du renforcement des capacités se pose avec insistance.

Au niveau des directions décentralisées, le SIGE n'est pas opérationnel et de la même façon la carte scolaire n'a pas été mise en place.

D'une manière générale, la mise en œuvre du SIGE est peu satisfaisante et il y a un risque que les outils et le logiciel mis en place pour la collecte des données statistiques au niveau de la Direction des Etudes et de la Planification ne soient jamais opérationnels après la clôture du PRAEBASE. Par ailleurs, la contractualisation avec une société privée pour la mise en place du SIGE représente un potentiel frein pour la pérennité des interventions dans la mesure où cela implique de trouver des financements pour poursuivre leurs appuis en cas de besoin. Il pourrait être envisagé par le Ministère de disposer d'une ligne budgétaire spécifique sur ce volet. Des négociations devront être menées dans ce sens avec le Ministère des Finances.

La non opérationnalité du SIGE apparaît comme un lourd handicap pour la gestion du système éducatif et l'atteinte des objectifs.

b. Gestion et déploiement des enseignants

Durant la première phase du PRAEBASE des efforts très importants ont été mis en place par le MEPSA afin de réviser les bases de données des enseignants. Ainsi, les résultats de la première phase ont été très encourageants avec notamment le recensement des enseignants « craie en main » financé par le PRAEBASE qui a permis de geler le salaire de 1672 enseignants « fantômes » et de recenser 2253 fonctionnaires travaillant dans d'autres ministères.

Malgré ces efforts importants durant la première phase du PRAEBASE, des difficultés persistent sur la gestion des ressources humaines dans le secteur éducatif congolais. Ces difficultés n'incombent pas au MEPSA dans la mesure où le recrutement des enseignants relève du Ministère de la Fonction Publique. Or ce dernier, ne tient pas compte des besoins que ce soit au niveau du nombre d'enseignants ou de leur qualification.

Au niveau de l'affectation des enseignants, l'affectation se fait par le niveau central. Or, les dernières données statistiques produites par la DEP ne permettent pas d'analyser la situation au niveau de la gestion et du déploiement des enseignants dans la mesure où l'aléa dans l'allocation des enseignants n'est pas connu. Cette absence de données peut générer des difficultés dans la gestion de la répartition des enseignants et donc, dans l'équité. Le MEPSA accordera une attention plus particulière sur la production de certaines données statistiques telles que le nombre d'enseignants et d'enseignants bénévoles par département et sur l'aléa dans l'allocation des enseignants.

Durant la phase 2 du projet PRAEBASE, aucune activité spécifique n'a été menée au niveau central concernant la gestion du personnel et des enseignants.

c. Réorganisation du MEPSA et décentralisation

Une analyse organisationnelle du MEPSA a été réalisée en 2006³ afin de mettre en exergue les changements pour améliorer la décentralisation et la gestion du système éducatif congolais. Les recommandations émises n'ont toutefois pas été adoptées par le Ministère en raison des implications politiques qu'elles pouvaient entraîner. En effet, les changements d'organigramme entraînent un processus long qui dépend plus de la volonté gouvernementale que du Ministre.

De la même façon, les prérogatives données aux structures décentralisées de l'éducation (DDEPSA) restent très restreintes dans la réalité et la gestion du système éducatif reste très centralisée. Le projet PRAEBASE n'a pas pu contribuer aux changements organisationnels du MEPSA qui sont du ressort du politique. Une des faiblesses dans le montage du projet est sans doute de ne pas avoir tenu compte de certains aspects politiques sensibles. Par exemple, « le remaniement des politiques de gestion du personnel, notamment réaffectation du personnel enseignant, révision des mécanismes destinés à inciter les enseignants à rester dans les écoles des régions défavorisées » sont des questions d'ordres politiques.

Cela ne sous-entend pas que ces activités ne peuvent être menées mais elles impliquent un dialogue fort et constant entre les Ministères (y compris le Ministère des Finances et le Ministère de la

³ Financement PRAEBASE

Fonction Publique) et les Partenaires Techniques et Financiers. Il est très difficile pour une Unité de Gestion de Projet de faire pression sur ces questions.

En revanche, le projet PRAEBASE a largement contribué au renforcement des capacités des structures décentralisées que ce soit en termes d'équipements ou en termes de compétences. En effet, les activités menées sont retracées dans le tableau suivant.

Bien entendu, des efforts doivent se poursuivre en matière de décentralisation pour responsabiliser davantage les structures décentralisées. Afin de garantir la poursuite des activités engagées lors du PRAEBASE, il est important de s'assurer que le SIGE devienne progressivement opérationnel au niveau des DDEPSA.

Aussi, dans le cadre de la décentralisation, une attention particulière devra être portée aux ressources financières allouées aux structures décentralisées : DDEPSA, Inspections afin de leur permettre de réaliser leurs activités de suivi et de supervision des écoles. Cet aspect est essentiel pour permettre une amélioration de la qualité du système éducatif.

A.2. Soutien au développement et à l'exécution du Plan sectoriel

Un plan sectoriel a été élaboré en 2010 intégrant un modèle de simulation financier qui a été réalisé avec l'appui de la Banque Mondiale. Ce plan sectoriel se situe dans un horizon de douze ans (2008 – 2020).

Ce plan sectoriel a été validé par le Gouvernement de la République du Congo mais les partenaires techniques et financiers ne l'ont pas endossé (Chef de file : UNESCO). Le non endossement du plan sectoriel est lié à : (i) un problème de procédure car le Plan Sectoriel a été validé par le gouvernement avant que les PTF puissent donner leurs commentaires et (ii) l'évaluation externe du Plan Sectoriel a révélé plusieurs insuffisances qui n'ont pu être corrigées dans la mesure où le gouvernement l'avait validé.

Cette situation a considérablement freiné l'approche sectorielle et aucune mesure ne semble avoir été mise en place pour tenter de rectifier la situation. Ce constat relève sans doute plus de la faiblesse de l'accompagnement des partenaires que d'une mauvaise volonté politique.

Cette situation est d'autant plus dommageable qu'aucune requête de financement n'a été exprimée par le Congo au Partenariat Mondial de l'Education (PME, ex-FEI). Avec la clôture du projet PRAEBASE, c'est un partenaire important qui quitte le secteur de l'éducation. Cela risque d'avoir des effets négatifs sur la continuité de certaines interventions et à terme, sur la poursuite de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Dans le cadre de la stratégie sectorielle, plusieurs activités ont été menées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) et le Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE)

IV. Composante B : Infrastructures et renforcement des comités de gestion scolaire

Au cours de la première phase du projet, exécutée de juillet 2005 à juin 2009, la responsabilité de la Maîtrise d'Ouvrage Délégée de la composante 2 /B du PRAEBASE a été assurée par le PNUD Congo, à la demande du MEPSA. Un contrat a été signé entre le MEPSA et le PNUD définissant les responsabilités des deux institutions. Ce contrat est assorti d'un Manuel de Procédures. Au cours de la revue à mi-parcours (juillet 2011), il a été décidé (i) de prolonger le contrat MOD-PNUD de six mois (jusqu'au 31 décembre 2011) en vue de terminer le 1^{er} programme qui avait pris du retard ; (ii) de laisser le PNUD poursuivre l'exécution du 2^{ème} programme de la Partie B et (iii) de proroger d'un an la date de clôture du projet afin de permettre l'achèvement du deuxième programme de la partie B ainsi que l'achèvement des autres activités du projet. Pour la réalisation du 2^{ème} programme de la partie B (2012-13), il a été décidé que le PNUD conserverait le personnel en place.

Cette prolongation du contrat du PNUD jusqu'à la clôture du projet est en partie due aux retards de l'exécution du premier programme mais aussi à **l'impossibilité d'un transfert rapide des compétences du MOD-PNUD vers le MEPSA**, contrairement à ce qui avait été prévu lors de la préparation de la deuxième phase. Ce non transfert des compétences est principalement lié à la non identification par le Ministère des structures ou des cadres qui pouvaient prendre le relais et bénéficier des compétences du PNUD.

La Maîtrise d'Ouvrage Délégée, gérée par le PNUD, est organisée en unités interdépendantes :

- (i) Au niveau national : la Coordination Nationale qui joue le rôle de conseil d'administration
- (ii) Au niveau régional : les cinq Antennes du PNUD qui ont chacune le personnel technique chargé de gérer les projets de la région ; et
- (iii) Au niveau local : les antennes s'appuient sur les Comités de Gestion de Développement (CGDC) pour la préparation des projets, pour la mobilisation communautaire et pour le suivi des travaux.

Cette organisation a permis (i) un suivi rapproché des activités et des chantiers et (ii) l'implication des cadres de l'administration décentralisés dans tout le processus.

Le personnel de la MOD-PNUD compte un total de 32 personnes dont 20 cadres et 2 cadres intermédiaires (techniciens du génie civil affectés à l'antenne d'Owando pour ses difficultés d'accès) et 10 personnes en appui (essentiellement des chauffeurs et des gardiens).

L'évaluation de cette composante reprend en grande partie les analyses qui ont été menées dans les deux études suivantes financées par le PRAEBASE :

- Audit technique semestriel des constructions 2012⁴
- Rapport d'évaluation de la composante B, volet « gestion communautaire »⁵

⁴ Consultant : Monsieur Daniel Dupety

⁵ Consultant : Monsieur Urbain B. Tsala

Répartition des livraisons en mobilier durant la 2^{ème} phase

Département	Tables bancs	Bureaux	Chaise
Niari	1450	66	66
Bouenza	1010	46	46
Pool	720	32	32
Cuvette Ouest	560	34	34
Sangha	720	31	31
Likouala	720	39	39
Lekoumou	180	9	9
Cuvette	900	39	39
Plateaux	540	24	24
Kouilou	690	32	32
Total Général	7 490	352	352

Pour la **deuxième phase** du projet PRAEBASE, les objectifs étaient la construction de 180 classes et la réhabilitation de 180 autres salles de classes soit un total de 360 salles de classes auxquelles s'ajoutent 60 blocs sanitaires de 4 latrines (soit 240 latrines) et 18 logements destinés aux enseignants dans les zones rurales. Un total de 355 salles de classes ont été mises à disposition par le projet durant la phase 2, ce qui correspond est légèrement en dessous des objectifs. Toutefois, les objectifs ont été dépassés au niveau de la construction des salles de classe.

Répartition des salles de classe par département – phase 2

Départements	Salles de classe construites	Salles de classe réhabilitées	Latrines Construites	Latrines Réhabilitées	Logement Construits	Logement Réhabilités
Likouala	15	6	22	0	2	0
Sangha	19	10	20	0	1	0
Bouenza	21	39	18	1	1	0
Lekoumou	12	10	15	0	2	0
Niari	18	37	31	0	1	0
Pool	20	16	28	0	3	0
Cuvette	28	17	26	0	1	0
Cuvette Ouest	13	3	7	0	1	0
Plateaux	21	13	21	0	3	2
Kouilou	22	15	34	3	3	0
Total	189	166	222	4	18	2

Il est important de noter que la **construction des nouvelles salles de classes du projet n'a parfois pas été accompagnée de construction de bloc latrines**. C'est particulièrement le cas pour la première phase pendant laquelle, il était estimé que l'urgence était avant tout de réhabiliter ou de reconstruire les classes endommagées par la guerre. En réalité, ce choix, ne fait qu'aggraver une situation générale des écoles qui est déjà catastrophique. Cette tendance s'est poursuivie durant la

phase 2 du projet. Ce choix, sans doute dicté par des mesures d'économie et par la priorité donnée à la construction des salles de classe, ne correspond en aucun cas aux normes généralement appliquées dans les pays en développement qui sont au minimum d'une latrine pour 30 élèves. Pour la construction des salles de classe dans des écoles existantes, le fait qu'il y ait déjà un bloc de latrines ne peut que rarement être pris en compte car il correspond en général aux classes existantes et de plus, il est souvent en mauvais état, et/ou le nombre de latrine est insuffisant pour le nombre d'élèves de ces écoles.

Plusieurs écoles n'ont pas de point d'eau sur leur site et que souvent pour amener de l'eau à l'école les élèves devaient parcourir de grande distance. Cette question de l'approvisionnement en eau des écoles a été soulevée par une mission de spécialistes de l'environnement de la Banque Mondiale en juin 2009 qui a recommandé qu'« une coordination soit faite avec d'autres projets et/ou interventions de développement afin d'adresser au mieux cette question importante », ce qui n'a pas été suivi jusqu'à présent. C'est effectivement un point important qui devra être envisagé pendant la préparation des prochains projets.

Les bâtiments réhabilités ou construits en zone urbaine n'ont pas de clôture, ce qui entraîne un risque de vandalisme de la part de la population environnante et une dégradation rapide des locaux. La seule solution pour éviter les programmes de réhabilitation à intervalles rapprochés, serait de construire des murs de clôture pour les écoles situées en zone urbaine et d'imposer aux CGDC de mettre en place un système de gardiennage.

Les délais d'exécution

L'exécution de la deuxième phase de la composante B a subi d'importants retards dès son démarrage. Parmi les contraintes qui ont entraîné ces retards, il a été mentionné : (i) le retard du premier décaissement en faveur de la MOD-PNUD qui n'est intervenu qu'en juin 2010, (ii) le temps mis pour la préparation et la validation des nouveaux plans et spécifications techniques pour les nouvelles constructions ; (iii) les difficultés rencontrées par la MOD-PNUD pour l'évaluation des premiers appels d'offres ; et (iii) le démarrage des premiers chantiers au début de mai 2011, à la fin de la période pluvieuse alors que l'accessibilité des sites était encore très difficile pour les entreprises aussi bien que pour les contrôleurs du PNUD.

Au niveau des travaux, les délais contractuels de la première phase étaient très variables (de deux à quatre mois et demi) quant à ceux du premier programme de la seconde phase, ils étaient en majorité de 4 mois. Par contre, pour le deuxième programme les délais ont tous été fixés à 6 mois compte tenu des retards importants constatés.

L'exécution budgétaire

Au 30 juin 2013, le montant total des dépenses pour la construction des salles de classe, des latrines et des logements est de 5 241 557 317 FCFA sur la totalité du projet PRAEBASE. Il est toutefois à noter que certaines dépenses devront être encore réalisées car certains chantiers de la phase 2 ne sont pas terminés.

L'étude des coûts unitaires par salle de classe réalisée lors d'une étude⁹ sur les travaux de construction montre que les coûts étaient moins élevés en première phase qu'en deuxième phase. Les raisons sont multiples : (i) la majorité des classes ne comprenaient pas de coursive sur la façade principale et les modifications apportées aux plans standards ont augmenté les coûts ; (ii) les bâtiments annexes (logements, administration et latrines) étaient plus nombreux qu'en première

⁹ Audit technique des constructions – Juillet 2012. Philippe Dupety

phase ; (iii) il s'est écoulé 4 ans entre le début de la première phase et celui de la seconde phase, avec un taux d'inflation important pour le secteur du bâtiment ; et (iv) dans de nombreux cas, les entreprises ont été sollicitées pour des réhabilitations et c'est juste avant le démarrage des chantiers qu'il leur a été signifié que finalement les bâtiments existants seraient démolis et reconstruits. Ce changement a donc fait l'objet de négociations directes.

Les coûts unitaires pour la construction d'une salle de classe de la deuxième phase sont en moyenne de 14,13 Millions FCFA avec un maximum de 21,05 Millions FCFA pour la Likouala et de 8,8 Millions dans le département de la Cuvette.

L'entretien des infrastructures

Les travaux d'entretien dans ces établissements sont très insuffisants et parfois inexistants, mais la raison principale est le vandalisme des populations qui occupent le terrain dès que l'école est fermée – ceci n'est pas une spécificité du Congo. Il n'y a pas de système d'entretien préventif qui permettrait de prévenir les défaillances simples et il en résulte que les peintures en mauvais état sont rarement refaites, les tôles de toiture qui fuient ne sont pas remplacées, les claustras cassés ne sont pas réparés, etc.

Ce manque de maintenance devrait faire l'objet d'une étude approfondie pour la mise en place d'une réelle stratégie d'entretien pour l'ensemble des infrastructures. Cette stratégie devrait comprendre les éléments suivants : (i) la définition des différents niveaux d'entretien (préventif, curatif, d'urgence...), les activités correspondantes et leur périodicité ; (ii) la définition des responsabilités pour chaque type d'entretien (sensibilisation, formation, contrôle, financement...) ; (iii) les procédures et méthodes à appliquer pour l'identification des besoins, la définition des priorités, les études éventuelles et la recherche de financement et (iv) les procédures d'exécution comprenant l'acquisition des biens et services ainsi que le contrôle.

Les impacts sociaux

Des impacts positifs ont été notés aux niveaux socio-organisationnel et technique dans la mesure où :

- (i) L'accès à l'éducation s'est améliorée grâce à la construction de nouvelles classes ;
- (ii) La démocratie locale s'améliore notamment grâce à la création des CGDC et à la participation des populations au choix des sous-projets ;
- (iii) La bonne gouvernance se met en place à travers les CGDC grâce à l'introduction des techniques de gestion et de comptabilité et grâce à une meilleure circulation de l'information ;
- (iv) Les relations entre les communautés et les partenaires administratifs sont améliorées ; et
- (v) Les connaissances en construction et réhabilitation, en entretien, en gestion, en hygiène et assainissement sont améliorées à travers la formation des responsables des CGDC.

Le projet PRAEBASE a largement contribué à l'extension et à l'amélioration du système éducatif dans l'enseignement primaire par la construction de 189 nouvelles salles de classe et la réhabilitation de 834 salles de classes. Elle a aussi contribué à impliquer les communautés locales dans le processus d'investissement et de gestion des écoles grâce à la mise en place des Comités Gestion et de Développement Communautaire.

B2. Les Comités de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC)

La création des Comités de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC) dans les écoles répond au souci de mettre en place des dynamiques de développement capables d'assurer efficacement la gestion communautaire des écoles, le suivi des travaux de réhabilitation et de préservation des infrastructures scolaires réhabilitées. Dans le cadre de l'exécution de sa première phase, le projet PRAEBASE a permis de créer 1 610 Comités de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC) sur l'ensemble du territoire congolais. Cependant, l'expérience a montré que le dynamisme et l'enthousiasme de ces comités s'émoissaient avec le temps¹⁰. Par conséquent, il a été envisagé au cours de la phase 2 du projet de (i) renforcer les capacités et la viabilité des CGDC mis en place et de (ii) favoriser leur autonomisation et leur pérennisation.

Durant la deuxième phase du projet, l'objectif initial était de faire bénéficier 500 CGDC d'un appui et d'un encadrement pour le développement de microprojets. Toutefois, en raison des contraintes du terrain et du temps imparti pour former correctement les CGDC, l'objectif a été révisé à la baisse en cours d'exécution pour passer à 350. Deux types de sous projets sont éligibles: (i) les Activités Génératrices de Revenus (AGR) avec un plafond fixé à 2 000 dollars américains; (ii) et les Petits Projets d'Aménagement de l'Environnement Scolaire (PPAES) plafonnées quant à eux à 500 dollars.

Pour permettre aux CGDC de développer des activités pour la gestion de l'école, le projet prévoit un « fonds petit projet » destiné aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) et/ou aux Petits Projets d'Aménagement de l'Espace Scolaire (PPAES) visant l'aménagement de l'environnement scolaire. D'une manière générale, le financement des AGR permet au CGDC de générer des ressources destinées à financer les besoins de l'école notamment en ce qui concerne l'appui à l'entretien des bâtiments et des équipements scolaires ainsi qu'à l'appui à l'aménagement de la cour et/ou des clôtures. Ces AGR, telles que définies dans le Manuel d'exécution du Projet, peuvent comprendre les activités d'agriculture, d'élevage, pêche ou pisciculture, d'artisanat, de commerce, de transformation des produits agricoles et forestiers ou de services (coiffure, couture, menuiserie, etc.).

En se référant au nombre de CGDC mis en place, le taux actuel de formation des CGDC représente 83,2%. Ces résultats portent le nombre total des CGDC formés à 1018.

Les principales conclusions de ce volet sont les suivantes :

- La « sensibilisation et la mobilisation » des acteurs s'est avérée comme une activité permanente et transversale du volet « gestion communautaire des écoles » sur laquelle se sont construits tous les résultats obtenus.
- Tous les CGDC financés ainsi que le personnel des DDEPSA (plus de 1 300 responsables) ont vu leurs capacités renforcées.
- Le projet a apporté un appui administratif aux CGDC et les résultats se sont traduits par leur reconnaissance légale (775, soit 63% en février 2009) ainsi que l'ouverture des comptes bancaires (41%, soit 503 en valeur absolue à la même date) dans des institutions bancaires reconnues comme telles.

Correspondance entre le nombre de microprojet et les volumes de financement – Phase 2

¹⁰ Le rapport sur l'état d'avancement des activités de la composante B produit en mars 2009 estimait que le taux de fonctionnement des CGDC avait chuté à 65,82 % depuis le démarrage de la première phase du projet.

	Prévisions quantitatives			Prévisions financières		
	Nb. AGR	Nb. PPAES	Total	Cumul Financements AGR	Cumul Financements PPAES	Total
Réalisations	169	51	220	139 048 907	11 104 200	150 153 107

La lecture de ce tableau montre que le taux de réalisation des projets financés au titre du premier programme a dépassé les prévisions.

Distribution des AGR financées par antenne du PRAEBASE – phase 2

Antenne Régionale	Typologie des AGR financées			Total	Pourcentage du total
	Secteur primaire (Agriculture, élevage)	Secteur secondaire (Petite transformation)	Secteur tertiaire (Services, commerces)		
Brazzaville	21	2	6	29	17,16
Dolisie	42	0	10	52	30,77
Kinkala	21	0	10	31	18,34
Owando	33	1	2	36	21,30
Pointe Noire	16	0	5	21	12,43
Total	133	3	33	169	100 %
	78,7%	1,78%	19,53%		

La pertinence du volet gestion communautaire des écoles

La pertinence du volet « gestion communautaire des écoles » de la composante B s'entend mieux comme une action stratégique qui vient en complément des autres composantes du PRAEBASE pour concourir toutes à l'atteinte de l'objectif global du projet à savoir « améliorer l'efficacité, la qualité dans l'offre des services d'éducation au Congo en vue de réaliser l'enseignement universel de qualité à l'horizon 2015 ».

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation territoriale actuellement mise en œuvre par les pouvoirs publics, les activités de ce volet qui débouchent sur la mise en place et le renforcement des capacités des CGDC est stratégique. En effet, elles s'inscrivent dans les orientations stratégiques du mode de gestion des affaires publiques, avec notamment les actions de promotion de la gouvernance locale adossée sur les principes fondamentaux que sont : la transparence, la participation citoyenne, l'équité, l'efficacité, l'efficience et la redevabilité.

Toutefois, il apparaît clairement qu'au terme de la première phase du projet, et malgré les nombreux acquis enregistrés jusqu'ici, **la durabilité des CGDC est encore très fragile** autant sur le plan institutionnel que financier. Ainsi, l'objectif d'autonomiser 200 CGDC durant la phase 2 semble irréaliste. Il faut remarquer par exemple que la majorité des projets du secteur primaire sont encore à leur premier cycle de production, donc en attente des récoltes permettant de générer des revenus. Logiquement, il faut attendre deux à trois cycles de production ou de voir si les sources de revenus ont été diversifiées pour mieux apprécier la viabilité des CGDC. Une fois de plus, celle-ci se situe dans une période de temps plus grande que celle du projet.

Durant la phase 1 du projet PRAEBASE, des sessions de formation ont été mises en place à l'encontre des membres des CGDC et des Délégation Départementales de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (DDEPSA). La formation dispensée aux membres des CGDC portait sur trois modules essentiels à savoir :

- (i) la maîtrise des outils élémentaires de mise en place et de gestion d'une organisation communautaire de base ;
- (ii) la vulgarisation des principes élémentaires et des mécanismes de gestion financière prévus pour la gestion des activités financés par la Banque mondiale ;
- (iii) l'appui à l'élaboration des Plans de Développement des Ecoles et au suivi des travaux de génie civil.

La formation du personnel de la DDEPSA quant à elle, s'inscrivait dans la dynamique du transfert des compétences et du développement des capacités locales en matière de gestion décentralisée et communautaire des écoles. A cet effet, les équipes des antennes régionales de la MOD-PNUD ont organisé, des sessions de formation axées essentiellement sur les mécanismes d'implication des communautés de base dans l'élaboration des Plans de Développement de l'Ecole, le choix des actions stratégiques au bénéfice de l'école et sur le suivi des activités de génie civil mises en chantiers dans leurs écoles respectives, tout ceci en vue de garantir une appropriation effective et durable des acquis du projet. Au total, 1 606 personnels des DDEPSA ont été formés lors de la phase 1 et sur le terrain, ces résultats se sont traduits par une amélioration du niveau d'implication de ce personnel dans les activités d'exécution du projet, particulièrement en ce qui concerne la mise en place des CGDC dans la plupart des départements.

Le volet « gestion communautaire des écoles », au-delà des résultats obtenus sur le plan opérationnel et du cadre de l'environnement éducatif, a le grand mérite d'avoir abordé la problématique de la gouvernance locale qui s'inscrit dans le cadre général de la politique de décentralisation. Sa mise en œuvre aura surtout permis de confirmer qu'il s'agit d'un processus dont les résultats s'inscrivent dans la durée et que son impact s'appréciera dans le futur davantage à travers les changements des comportements.

Le principal défi des activités sur les comités de gestion scolaire se situe au niveau de la **pérennisation des AGR et des petits projets**. Afin de pérenniser ces petits projets, une organisation avec les chefs de secteurs agricoles, des campagnes de vaccination des bêtes d'élevage, l'acquisition des semences améliorées et le renforcement des capacités des CGDC en gestion financière ont été entrepris. Cependant, les résultats obtenus après la mise en œuvre du premier programme laissent entrevoir que moins de 50% des petits projets ne se pérennisent pas. De la même façon, une évaluation menée durant la phase 2 du projet PRAEBASE montre que sur un échantillon de 57 AGR, 39 % se sont arrêtées avant la clôture du projet.

Les Plans de Développement des écoles

Les apports du projet aux écoles se font sur la base des Plans de Développement d'Ecoles (PDE) élaborés par les Comités de Gestion et de Développement Communautaire (CGDC). A partir des PDE, les CGDC formulent les besoins des écoles au niveau des infrastructures, des équipements, des fournitures, du personnel et des aménagements divers. Pour s'assurer que les CGDC peuvent élaborer les PDE et formuler correctement des requêtes de financement, un mécanisme de sensibilisation et de formation des CGDC par les antennes PNUD a été mis en place avec l'aide des spécialistes de la sensibilisation et de la mobilisation communautaire.

Les sessions des Comités Départementaux de Sélection (CDS) de requêtes issues des PDE ont été régulièrement organisées dans toutes les antennes du projet, à raison d'une session par trimestre et par département ; soit 4 sessions dans l'année par département. Elles ont constitué une étape très importante dans le choix des priorités et la prise de décision sur les travaux à exécuter dans chaque école sélectionnée sur la base des critères préétablis dans le manuel d'exécution du projet. Ces CDS regroupent à la fois les membres venant des structures suivantes : (i) Conseils municipaux ou départementaux, (ii) préfecture, (iii) DDEPSA, (iv) directions départementales à la construction et (v) PNUD. Ils ont pour but d'analyser et de sélectionner les projets du trimestre qui répondent aux critères contenus dans le Manuel d'Exécution du Projet. Ce sont les projets ainsi sélectionnés qui ont fait l'objet de passation de marchés conformément à la hiérarchisation faite au niveau du CDS.

V. Composante C : amélioration de la qualité de l'Education

C.1. Formation des enseignants, des inspecteurs, des conseillers pédagogiques et de directeurs d'école

La formation des acteurs du système éducatif est au centre des questions de qualité des apprentissages. Cette sous composante représente un volet important du projet PRAEBASE d'autant plus que plusieurs catégories d'acteurs ont été ciblées.

Pour chaque formation, le processus suivant a été mis en place :

1. Identification des besoins en formation
2. Elaboration de référentiels de formation
3. Elaboration de syllabus de formation pour les enseignants du primaire et du secondaire

Ces outils ont été conçus avec la collaboration de quatre services techniques du Ministère : IGEPSA, INRAP, Direction de la Formation Continue et la Direction Générale de l'Enseignement de Base. Au total 18 syllabus et 5 référentiels de compétences ont été produits durant la deuxième phase du projet PRAEBASE (cf. Annexe).

Cela représente une masse importante de documents didactiques pour le Ministère afin de renforcer les compétences des acteurs de l'éducation. Toutefois, il est important de noter que ces outils ont été validés avec le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation mais que le statut de ces outils n'est pas encore clairement défini. En effet, il est difficile de se prononcer sur l'utilisation future de ces outils par le Ministère même si différentes directions ont été impliquées. Sans engagement clair de la part du MEPSA sur le statut de ces documents, il y a un risque de non pérennisation de l'activité et que tous les outils élaborés ne soient pas diffusés à l'échelle nationale ou réutilisés pour les formations à venir. Une attention particulière devra être portée pour s'assurer que ces outils trouvent véritablement un ancrage au niveau du système éducatif.

Le projet n'a pas touché tous les enseignants du pays. En conséquence, tous les enseignants ne disposent pas de ces outils. Le Ministère devrait s'interroger sur la possibilité de disponibiliser les syllabus à tous les enseignants.

a. La formation des acteurs du système éducatif

Les effectifs scolaires dans les écoles publiques du primaire ont considérablement augmenté ces dix dernières années passant de 442.000 élèves en 2005 à 506.000 en 2011. Sur la même période le premier cycle du secondaire, l'augmentation des effectifs passe de 128.000 à 152.000.

Le rythme de recrutement des enseignants n'a pas suivi l'augmentation des effectifs et le système éducatif congolais s'appuie sur un nombre conséquent d'enseignants bénévoles. Ces enseignants bénévoles constituent une réponse des parents qui ont été conduits à recruter directement des enseignants. Ces enseignants bénévoles n'ont pas reçu de formation initiale. Ils sont pour la grande majorité titulaire du BEPC.

A noter que des regroupements des directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA) ont eu lieu chaque année pour faire le point des activités de l'année précédente et projeter les formations de l'année suivante. Ces regroupements ont permis de les impliquer davantage dans l'exécution des formations.

Les formations des enseignants sont menées par les **réseaux des formateurs départementaux de l'enseignement**. Ces réseaux de formateurs départementaux sont constitués d'inspecteurs, de conseillers pédagogiques et de professeurs du secondaire. Ils ont été mis en place en 2002 par l'INRAP. L'objectif de ces réseaux est (i) d'assurer la décentralisation et la démultiplication des formations, (ii) apporter un appui auprès des équipes de circonscription. Les 180 membres de ces réseaux ont ainsi bénéficié d'un renforcement des capacités chaque année durant toute l'exécution du projet (phase 1 et phase 2).

Selon l'évaluation externe effectuée sur les formations, il s'avère que la quasi-totalité des formateurs (91,6%) ont considéré que cette formation leur a été utile car elle leur a permis de se replonger dans les matières qui faisaient l'objet des formations des enseignants.

Par ailleurs, il est important de noter que le programme de formation des enseignants du primaire a introduit une sensibilisation sur les questions de VIH/Sida et MST.

La formation des enseignants du primaire bénévoles

La formation des enseignants bénévoles constitue l'une des activités nouvelles de la seconde phase du projet PREABASE. Les objectifs du projet prévoyaient la formation de 2000 enseignants bénévoles non qualifiés. Le bilan de ces formations montre que la formation a touché **1697 enseignants bénévoles** du primaire sur 2000 enseignants bénévoles prévus par le projet. Selon les personnes rencontrées, ce résultat est optimal car tous les enseignants bénévoles ont été touchés.

Ces formations ont duré 26 jours et ont eu lieu chaque année : 2010, 2011 et 2012. Ce qui leur a permis d'avoir une véritable formation continue. Le nombre de bénévoles formés en 2010 est plus faible car le projet s'est focalisé sur les bénévoles du niveau BEPC âgés de 30 ans au plus. Le critère de l'âge a été revu pour les années suivantes afin de toucher tous les enseignants bénévoles. Ceux qui n'ont pas reçu la formation en 2010 ont été rattrapés en 2011, d'où le chiffre plus élevé.

L'identification des besoins en formation a été faite à travers un questionnaire qui a été élaboré, distribué et analysé par le PRAEBASE.

Répartition des enseignants bénévoles du primaire formés :

Départements scolaires	Bénévoles 2010	Bénévoles 2011	Bénévoles 2012
Bouenza	105	235	172
Cuvette	82	81	71
Cuvette-Ouest	40	87	47
Kouilou	26	76	67
Lekoumou	42	113	84
Likouala	123	162	112
Niari	81	253	202
Plateaux	197	331	278
Pointe-Noire	2	3	0
Pool	234	283	276
Sangha	43	73	69
Total Congo	975	1697	1378

Formation des enseignants titulaire du primaire

Depuis la mise en œuvre du projet, 6092 enseignants du primaire ont bénéficié d'une formation avec 3930 enseignants durant la 1^{ère} phase et 2162 durant la 2^{ème} phase. L'objectif de former 6000 enseignants du primaire a ainsi été atteint. Le nombre d'enseignant au Congo est de de 16 526 en 211/2012. Le projet PRAEBASE a donc touché 36% des enseignants du Congo.

Sur la période de la deuxième phase du projet, **2162 enseignants titulaires du primaire et nouvellement recrutés** ont reçu une formation pendant 12 jours contre 2000 prévus. Les critères de sélection pour la formation des enseignants étaient qu'ils ne devaient pas avoir reçu de formation par le PREABASE durant la phase 1.

Départements scolaires	Enseignants nouvellement recrutés		
	2010	2011	Total
Brazzaville	0	498	498
Bouenza	137	0	137
Cuvette	186	44	230
Cuvette-Ouest	113	34	147
Kouilou	79	0	79
Lekoumou	110	0	110
Likouala	1	55	56
Niari	236	23	259
Plateaux	86	14	100
Pointe-Noire	103	56	159
Pool	127	179	306
Sangha	1	80	81

Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire formés :

Départements scolaires	2012			2011		
	Anglais	Histoire-Géo	Mathématiques	Français	Sciences Physiques	SVT
Brazzaville	157	186	143	141	103	92
Bouenza	51	63	57	69	46	43
Cuvette	25	36	29	34	15	21
Cuvette-Ouest	17	21	19	9	8	10
Kouilou	23	24	17	10	12	15
Lekoumou	14	21	20	17	12	13
Likouala	21	25	9	21	6	6
Niari	54	73	60	75	39	44
Plateaux	37	52	30	32	17	17
Pointe-Noire	61	65	68	64	49	46
Pool	41	57	58	59	32	37
Sangha	12	19	9	13	7	7
Total	513	642	519	544	346	351

La formation des directeurs d'écoles

L'identification des besoins de formation des directeurs d'école s'est basée sur un cahier des charges de la Direction de la Formation Continue du MEPSEA.

2548 directeurs d'écoles ont été formés durant les deux phases du PRAEBASE, l'objectif étant de 2600.

Un syllabus a été élaboré dont le contenu se focalise autour des points suivants :

La gestion pédagogique, socioculturelle et sportive, la gestion administrative et des ressources humaines, la gestion des finances et du patrimoine scolaire et la gestion des relations avec les différents partenaires

Répartition des directeurs du primaire formés durant la 2^{ème} phase

Départements scolaires	Directeurs d'écoles
Brazzaville	0
Bouenza	126
Cuvette	145
Cuvette-Ouest	126
Kouilou	106
Lekoumou	84
Likouala	93
Niari	157
Plateaux	163
Pointe-Noire	0
Pool	262

Sangha	53
Total	1315

C.2. Appui aux inspecteurs

Le Congo dispose de 113 inspections. Les inspections sont composées des Inspecteurs Chefs de Circonscription Scolaire et des Inspecteurs chargés des activités pédagogiques et de conseillers pédagogiques. Les inspecteurs reçoivent une formation initiale dans les Ecoles Normales Supérieure (ENS). L'identification des besoins de formation s'est basée sur les gaps des thématiques enseignées dans les ENS et ce que les inspecteurs doivent faire sur le terrain.

Une réflexion plus approfondie devra être menée par le Ministère afin de réviser les programmes de l'ENS et d'y intégrer les syllabus élaborés dans le cadre du projet PRAEBASE.

Cette identification basée sur les gaps est une bonne chose dans la mesure où le programme des ENS date de 1991. Il est évident que la fonction d'inspection a évolué depuis vingt ans.

Les formations financées par le PRAEBASE ont porté sur :

Les pratique de classe, le contrôle, évaluation, l'encadrement et formation des personnel, la gestion administrative, des finances et du patrimoine scolaire et l'éthique professionnelle

Nombre d'inspecteurs de l'enseignement primaire (IEP) : 170 répartis de la manière suivante :

- 113 Inspecteurs, chefs des circonscriptions scolaires
- 57 Inspecteurs chargés des activités pédagogiques
- 407 conseillers pédagogiques

L'objectif de 900 inspecteurs et conseillers pédagogiques formés a été atteint sur l'ensemble du projet avec la formation de 945 personnes.

Répartition des conseillers pédagogiques et des inspecteurs du primaire formés- phase 2

Départements scolaires	Inspecteurs et CP
Brazzaville	143
Bouenza	67
Cuvette	33
Cuvette-Ouest	27
Kouilou	22
Lekoumou	23
Likouala	12
Niari	55
Plateaux	31
Pointe-Noire	60
Pool	44
Sangha	15
Total	532

Formation des inspecteurs du secondaire

Une session de renforcement des capacités des inspecteurs des collèges d'enseignement général a été organisée pendant six jours dans les matières suivants en 2011

Répartition des formations des inspecteurs des CEG en 2011 et 2012 par discipline et département

Départements	2011				2012	
	Français	Maths	Sciences physiques	SVT	Anglais	Histoire Géographie
Brazzaville	5	9	6	25	33	47
Bouenza	29	3	2	8	4	4
Cuvette	1	1	0	2	2	2
Cuvette-Ouest	2	0	0	3	1	0
Kouilou	1	1	1	4	4	4
Lekoumou	1	1	1	1	1	2
Likouala	0	0	0	1	2	1
Niari	6	1	2	5	8	9
Plateaux	1	0	0	1	2	1
Pointe-Noire	10	7	3	10	12	12
Pool	3	0	0	5	8	1
Sangha	1	1	0	2	1	0
Total	60	24	15	67	78	83
	166				161	

C. L'évaluation des acquis scolaires

Au cours de la phase I du PRAEBASE, un consultant international avait formé près de 140 cadres du MEPSA à l'évaluation des acquis scolaires. A l'issue de cette formation, un document "Cadre institutionnel de l'évaluation des acquis scolaires" avait été élaboré. Dans la continuité de cette activité, des ateliers et formations ont eu lieu durant la deuxième phase du PRAEBASE dont le but est la démultiplication de la formation et surtout la vulgarisation des outils contenus dans ce document.

Ces formations sur l'évaluation des acquis scolaires sont d'autant plus importantes qu'il existe une faible culture dans le système éducatif congolais à l'évaluation des acquis. Il existe plusieurs façons de mesurer les résultats des élèves. Les plus couramment utilisés sont d'un côté les examens de fin d'année de classe ou de cycle avec comme observation élémentaire au niveau national l'école et de l'autre côté les tests standardisés avec l'élève comme observation élémentaire. Les données des premières évaluations sont disponibles à partir des enquêtes administratives annuelles auprès des établissements (recensement scolaire) et sont donc plus facilement mobilisables. Les évaluations standardisés sont quant à elles effectuées sur un groupe limité mais représentatif des élèves du pays, elles sont également périodiques mais avec une fréquence plus espacée de l'ordre de 3 à 5 ans. Le volet concernant les tests standardisés sera abordé plus dans le sous chapitre correspondant.

Ainsi pour renforcer la culture des acquis scolaires au niveau de la salle de classe, plusieurs ateliers et formations ont été menés auprès des acteurs de l'éducation. Ces aspects ont également été développés dans les syllabus pour les enseignants.

Répartition des formations des conseillers pédagogiques et inspecteurs (primaire et secondaire) en évaluation des acquis scolaires

Départements scolaires	Inspecteurs (Primaire et collège) et CP
Bouenza	90
Cuvette	43
Cuvette-Ouest	24
Kouilou	34
Lekoumou	28
Niari	88
Plateaux	36
Pointe-Noire	109
Pool	78
Sangha	17
Total	547

C.3. Manuels scolaires et matériels pédagogiques

L'acquisition des manuels scolaires passent par les procédures d'appels d'offre lancées par l'unité de gestion de projet. Les dossiers d'appels d'offre incorporaient l'acquisition et la distribution des manuels.

Durant la période du projet, des difficultés, non spécifiques au Congo, sont apparues avec les questions de Copyright (droits d'auteurs) qui ont entraîné une réallocation des fonds lors de la revue à mi-parcours. Cette réallocation des fonds a été faite au bénéfice de la rédaction des projets des manuels nationaux (cf. partie infra).

Les manuels scolaires du primaire acquis

Départements scolaires	Math CP1 et CP2	Guide maître Math CP	Math CE1 et CE2	Guides maître Math CE1 et CE2	ECMP CP-CE-CM	Math CM1 et CM2	Guides maître CM1 et CM2
Brazzaville	34 061	994	102 169	3 476	108 197	36 316	2 905
Bouenza	25 178	519	47 167	1 424	67 512	12 770	1 021
Cuvette	19 608	484	27 361	707	36 991	5 324	426
Cuvette-Ouest	12 765	488	13 772	346	22 344	2 765	221
Kouilou	18 995	317	44 857	2134	23 361	27 028	2 162
Lekoumou	30 870	176	15 980	390	21 664	3 375	270
Likouala	17 668	476	15 737	404	29 626	3 091	248
Niari	28 752	727	31 016	395	55 778	1 733	139
Plateaux	39 398	590	25 691	697	50 424	5 797	464

Pointe-Noire	72 031	480	31 345	-	81 319	-	-
Pool	44 483	799	39 173	926	63 371	7 343	587
Sangha	12 796	225	11 834	239	17 273	1 795	154
Directions centres et départementales	0	0	502	-	0	-	-
Total	356 605	6 275	390 867	11 138	577 860	80 309	8 597

Les manuels scolaires du secondaire acquis durant la phase 2

Départements scolaires	Math 6ème	Math 5ème	Math 4ème	Math 3ème
Brazzaville	6 711	4 806	3 605	4 284
Bouenza	977	1 903	1 372	1 173
Cuvette	1 683	882	906	2 046
Cuvette-Ouest	817	421	260	607
Kouilou	483	262	178	525
Lekoumou	619	261	219	648
Likouala	1 148	598	440	610
Niari	1 234	966	960	1 538
Plateaux	1 373	641	1 355	737
Pointe-Noire	5 105	3 915	2 105	3 181
Pool	1 444	1 100	1 337	873
Sangha	406	245	263	778
Total	22 000	16 000	13 000	17 000

Départements scolaires	Français 6ème	Français 5ème	Français 4ème	Français 3ème
Brazzaville	6 711	4 806	3 605	4 284
Bouenza	977	1 903	1 372	1 173
Cuvette	1 683	882	906	2 046
Cuvette-Ouest	817	421	260	607
Kouilou	483	262	178	525
Lekoumou	619	261	219	648
Likouala	1 148	598	440	610
Niari	1 234	966	960	1 538
Plateaux	1 373	641	1 355	737
Pointe-Noire	5 105	3 915	2 105	3 181
Pool	1 444	1 100	1 337	873
Sangha	406	245	263	778
Total	22 000	16 000	13 000	17 000

Départements scolaires	Sciences physique 6ème
Brazzaville	16 354
Bouenza	5 251
Cuvette	4 784
Cuvette-Ouest	2 305
Kouilou	1 459
Lekoumou	1 688
Likouala	2 845
Niari	3 925
Plateaux	3 500
Pointe-Noire	11 830
Pool	3 975
Sangha	1 824
Ecoles conventionnées	2 145
Inspections (Inspecteurs)	315
Directions (INRAP-IGEPSA-DGES)	300
Total	62 500

C.4. Développement des curricula

Le développement des curriculums s'est fait avec les cadres de l'INRAP durant la 1^{ère} phase. UN cabinet d'étude est venu former ces cadres à la rédaction et l'édition. Cela a abouti à la rédaction et à la production des manuels mathématiques CP1, CP2 et des manuels Education civique et morale & éducation pour la paix.

Durant la 2^{ème} phase, le financement a porté sur la rédaction des manuels Mathématiques cités dans le tableau ci-dessous. Mais seuls les manuels de Mathématiques CE1 et CE2 ont été finalisés et produit durant cette phase. Les autres manuels doivent être finalisés par le Ministère.

Liste des curriculums qui ont fait l'objet d'un atelier de révision financé par PRAEBASE

Disciplines	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase
Initiation à la production		CE2
Mathématiques	CP1, CP2	CE1, CE2
ECMP (Education civique et morale & éducation pour la paix)	CP, CE, CM	6 ^{ème}
Education à la vie familiale (EVF)		CE2
Technologie		CE2
Sciences physiques		6 ^e
Sciences physiques		5 ^e
Education musicale		CP, CE, CM
Education artistique		CE2

C.5. Introduction des tests standardisés

A travers la deuxième phase du projet PRAEBASE, le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA) a reçu pendant un an (de mai 2012 à mai 2013) un appui technique d'un bureau d'étude canadien¹¹ en matière de conception d'un dispositif de pilotage du système éducatif à travers l'élaboration et l'analyse de tests standardisés. Une équipe de vingt cadres nationaux a été constituée et formée dans le domaine de l'évaluation des acquis des élèves s'appuyant sur des tests standardisés. Cette équipe est constituée par plusieurs cadres issus de directions différentes : INRAP, DEPS, IGEPSA, DGEB et DFC et un cadre de l'université.

Les appuis ont porté sur les cinq grandes étapes clés pour la mise en œuvre des tests standardisés : (i) élaboration des tests, (ii) échantillonnage, (iii) administration des tests et questionnaires, (iv) traitement des données et (v) analyse des données.

L'équipe nationale a retenu comme objet à évaluer les acquis scolaires des élèves de CM1, en français et en mathématiques, tel qu'indiqué dans les termes de référence du projet. Au total, 100 classes ont été identifiées via la technique de l'échantillonnage. Sur 2072 écoles de la base de sondage, 100 écoles ont été identifiées à travers les douze départements scolaires du Congo. Du point de vue de la population scolaire, 1942 élèves ont passé le test (20 par classe). Des tests ont également été administrés aux enseignants et aux directeurs des écoles.

Une mission d'information et de prospection a été organisée auprès des directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA) assistés de leurs inspecteurs chefs de circonscriptions scolaires aux fins d'assurer une meilleure collaboration lors de la collecte des données d'une part et de l'effectivité de l'échantillonnage d'autre part.

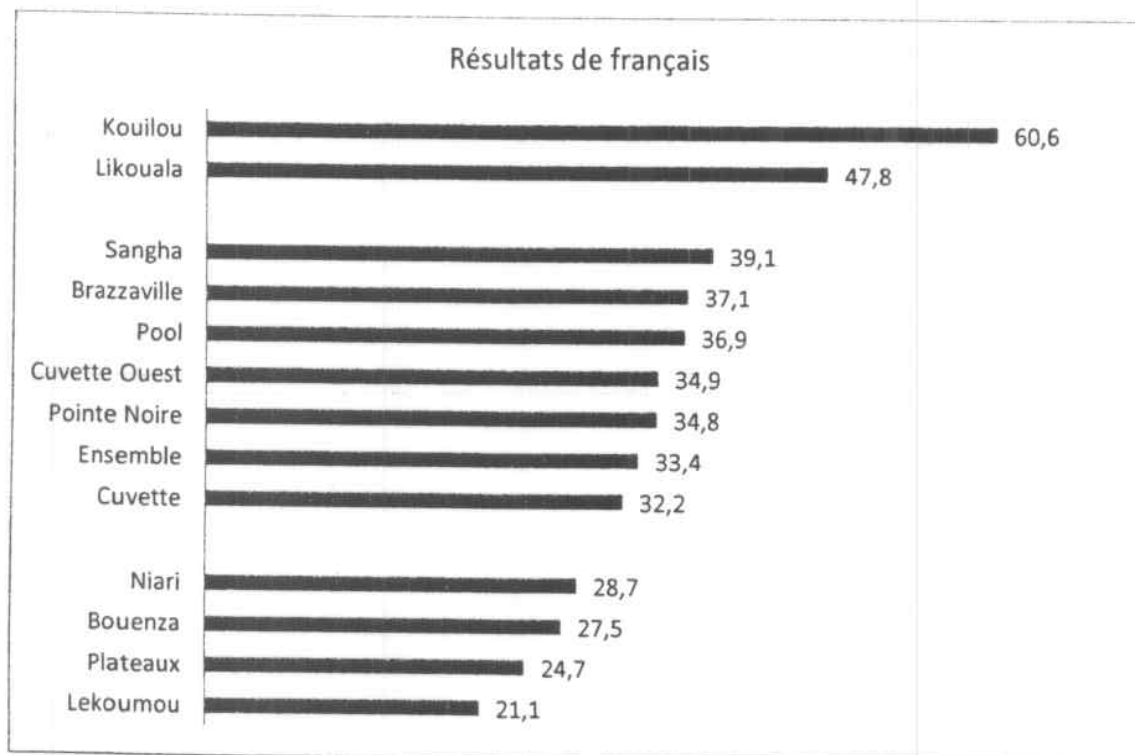
Département	Nombre	Proportion
Bouenza	253	13,0
Cuvette	80	4,1
Cuvette Ouest	110	5,7
Kouilou	60	3,1
Lekoumou	80	4,1
Likouala	61	3,1
Niari	150	7,7
Plateaux	225	11,6
Pool	233	12,0
Sangha	59	3,0
Brazzaville	335	17,3
Pointe Noire	296	15,2
Ensemble	1942	

Les résultats en français

¹¹ Bureau d'étude Education Internationale

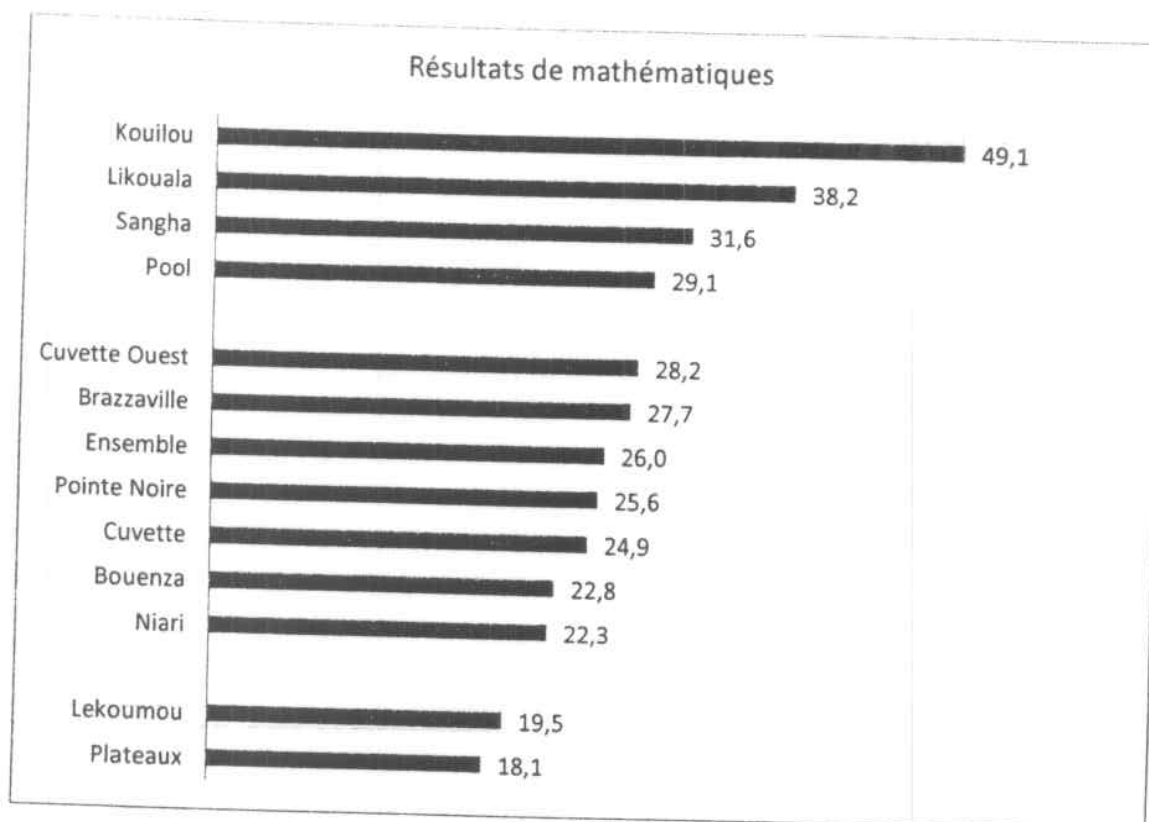
Les scores des élèves varient entre 10 et 90 sur 100. Beaucoup d'élèves ont obtenu des notes en dessous de 40 sur 100 : les élèves sont peu performants en français. La moyenne est de 33,4 et un écart-type de 16,7 montrent qu'il y a une homogénéité de ces élèves peu performants. Par ailleurs, les résultats de cette évaluation montrent que les garçons (35,1 sur 100) réussissent mieux que les filles (31,7 sur 100) et la différence est significative. En zone rurale les élèves sont plus performants (33,5 sur 100) que ceux de la zone urbaine. Mais la différence n'est pas significative.

Les résultats par département



Les résultats en Mathématiques

Les scores des élèves varient entre 10 et 70. De nombreux élèves ont obtenu des notes en dessous de 40 sur 100 : les élèves sont très peu performants en mathématiques. La moyenne de 26,0 et un écart-type de 12,0 montrent qu'il y a une homogénéité de ces élèves peu performants. Les garçons (27,4 sur 100) réussissent mieux que les filles (24,4 sur 100) et la différence est significative. La tendance qui se dégage est que les élèves des écoles rurales ont été plus performants (26,3 sur 100) que ceux de la zone urbaine (25,3 sur 100) mais la différence n'est pas significative.



Cet important travail réalisé par l'équipe technique devrait servir de base pour les années suivantes afin de mieux mesurer la transformation des ressources en résultat. Cette question est essentielle pour permettre de mieux piloter le système éducatif congolais.

Non seulement cette activité devrait être poursuivie mais étendue à d'autres niveaux d'évaluation des acquis.

VI. Composante D : Soutien aux jeunes non scolarisés et à la scolarisation des peuples autochtones

La composante D a pour objectifs d'expérimenter des activités pour offrir des opportunités d'éducation et de formation formelles et non formelles aux jeunes âgés de 14 à 19 ans, et d'améliorer la conception, l'efficacité et la cohérence globale des programmes en soutenant la scolarisation des peuples autochtones. Elle comprend deux types d'activités (i) l'élaboration de programmes pilotes en faveur des jeunes déscolarisés, et (ii) l'élaboration de programmes d'éducation pour les enfants autochtones.

Depuis la mise en vigueur de la deuxième phase du PRAEBASE intervenue le 19 janvier 2010, les actions suivantes ont menées.

D.1 Programmes pilotes « jeunes déscolarisés »

Ce volet se situe dans la continuité des interventions menées durant la phase 1 qui se sont concentrées dans la ville de Brazzaville. La conception du programme de la phase deux a bénéficié des leçons apprises du programme de la phase 1.

Durant la phase 1 du projet 512 jeunes ont été formés dans des ateliers moyennant une contrepartie financière de 56.000 FCFA / an pour le maître Artisan ainsi que l'achat de la matière d'œuvre et de l'outillage.

Durant la deuxième phase du projet, le programme pour les jeunes déscolarisés s'est concentré dans les villes de Dolisie et de Pointe Noire. Au total 1423 jeunes déscolarisés (sur une cible initiale de 1600 – soit 89%) ont bénéficié d'une formation professionnelle. Le processus de sélection des maîtres artisans a été le même que durant la première phase, à savoir par appel à manifestation d'intérêt. En revanche, les critères de sélection des apprenants ont été relevé avec notamment (i) l'obligation d'avoir le CEP ou le niveau sixième, (ii) l'obligation des parents de signer un engagement parental mentionnant qu'ils paient les frais de déplacement et la nutrition durant toute la durée de la formation. Durant cette phase, le montant versé aux maîtres artisans a été revalorisé à 100.000 FCFA.

En amont de la formation, des organes de concertation dénommés « comités départementaux de sélection pour les jeunes déscolarisés (CDS) » ont été mis en place dans les localités de mise en œuvre du programme dont le rôle était de :

- Sélectionner les jeunes déscolarisés susceptibles de bénéficier l'appui
- Sélectionner les ateliers susceptibles d'assurer la formation des jeunes déscolarisés

La répartition des bénéficiaires de la formation professionnelle durant la phase 2

Filières	Ville de Dolisie		Ville de Pointe-Noire	
	Jeunes sélectionnés	Ateliers sélectionnés	Jeunes sélectionnés	Ateliers sélectionnés
Agropastoral	50	1	0	0
Coiffure	201	12	195	17
Couture	200	26	182	20
Mécanique Auto	100	6	160	10
Menuiserie	75	7	55	5
Soudure	75	4	130	7
Total	701	56	722	59

Répartition par sexe

Garçons	Filles	Total
638	785	1423

Répartition par niveau d'études des apprenants

Niveau d'études	Garçons	Filles	Total
Collège	626	780	1406
lycée	12	05	17
Total			1423

La matière d'œuvre et des kits de formation ont été acquis et distribués dans toutes les filières et à tous les jeunes apprentis placés dans les ateliers de formation professionnelle. Pour garantir l'efficacité et la cohérence de la formation, un atelier sur l'uniformisation des programmes de formation dans les ateliers relevant d'un même corps de métiers a été organisé pour mettre en exergue la formation pratique dans le but de susciter l'enthousiasme des jeunes à s'affirmer dans le métier choisi. Cet atelier a mis l'accent sur les compétences pratiques à faire acquérir aux jeunes apprenants et a également permis de renforcer les compétences des maîtres artisans. Ces ateliers ont été animés par des consultants qui travaillent sur le projet de la formation des jeunes de la Banque Africaine de Développement. Au total, 115 maîtres artisans des filières de couture, coiffure, soudure, mécanique auto, menuiserie et agropastoral ont pris part à cette formation. Les modules développés pour cette formation ont été axés sur :

- La fiche de suivi des jeunes déscolarisés
- Tenue d'un atelier et gestion financière d'un atelier
- Rappels de quelques notions sur l'esprit d'entreprise ;
- Conseils avertis à un entrepreneur particulier ;
- La gestion financière ;
- La gestion de stock ;
- Le calcul du prix de revient d'un produit ou d'une prestation ;
- La fixation du prix de vente d'un produit ou d'un service ;
- La gestion du budget domestique.
- La gestion rationnelle de la micro entreprise

Plusieurs ateliers ont été organisés pour renforcer les capacités des conseillers techniques d'alphabétisation œuvrant à Dolisie et à Pointe Noire. Ces ateliers ont également permis d'élaborer et de valider des outils permettant à ces derniers de mieux suivre les jeunes apprenants. Au total les compétences de quarante conseillers techniques d'alphabétisation (CTA)¹² ont été renforcées.

Par ailleurs, le suivi professionnel des jeunes déscolarisés formés lors de la première phase du PRAEBASE a constitué un élément important de cette composante du projet. A noter que sur les 512 jeunes formés, 318 jeunes exerçaient toujours dans les ateliers les ayant formés (soit 62%). Durant la 2^{ème} phase, sur 1423 jeunes formés, 30% ont été insérés sur le marché du travail soit 436 jeunes et 124 jeunes ont abandonné.

Pour favoriser la pérennisation du programme de formation des jeunes déscolarisés, un atelier de dissémination et de mise en œuvre des outils de suivi des jeunes déscolarisés a été organisé avec l'implication des conseillers techniques d'alphabétisation (CTA) évoluant dans les directions départementales de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA) du Niari et de Pointe Noire. Les résultats obtenus par le programme de formation des jeunes déscolarisés ont été présentés au cours de cet atelier qui a abouti à dresser une cartographie des différents acteurs afin de renforcer la synergie entre les programmes.

L'étude réalisée sur les coûts de la formation professionnelle des jeunes dans 5 filières (couture, coiffure, menuiserie, soudure et mécanique) fait ressortir que les couts de formation proposés par le PRAEBASE sont inférieurs aux pratiques existantes, ce qui est encourageant au regard de sa possible pérennisation¹³.

Toutefois la question du suivi des jeunes formés dans le cadre du projet PRAEBASE doit être soulevée

¹² 20 à Pointe Noire et 20 à Dolisie

¹³ Cf ; Rapport sur « l'analyse des coûts de la formation ». Consultant Audrey Nkolo Sahou – Juin 2013

et pris en charge par les structures décentralisées de la Direction Générale de l'Alphabétisation afin de s'assurer de leur véritable insertion professionnelle dans le marché du travail.

D.2 Programmes d'éducation des enfants autochtones

Ce volet a pour objectif de rechercher et de mettre en œuvre des approches efficaces pour développer la scolarisation des enfants autochtones. Les activités mises en place ont débuté lors de la phase 1 du projet PRAEBASE avec comme principal résultat l'élaboration de la Stratégie Nationale d'éducation des populations autochtones du Congo. Cette stratégie a permis de créer un cadre fédérateur pour l'ensemble des partenaires et des ministères qui interviennent en faveur de la scolarisation des enfants autochtones.

Des activités de vulgarisation et de sensibilisation sur cette stratégie ont été menées au démarrage de la phase 2 du projet PRAEBASE.

Le programme d'activité se concentre dans quatre départements : Niari, Pool, Plateaux et Cuvette-Ouest.

La première phase du projet a permis l'inscription de 1642 enfants autochtones. Toutefois, il a été constaté un taux de rétention faible avec seulement 46% des enfants qui sont restés scolarisés. Durant la phase 2 du projet PRAEBASE, le nombre d'enfants inscrits est passé à 4030 (sur une cible de 4000) et le taux de rétention a considérablement augmenté avec un taux de 76%.

Les meilleurs résultats obtenus dans la phase 2 sont essentiellement liés à l'amélioration de l'offre et de la demande scolaire avec notamment :

- La construction d'écoles financées par le projet PRAEBASE proches des populations autochtone
- La fourniture de cantines scolaires par le partenaire IPHD et PAM
- Des actions de sensibilisation rapprochées avec le recrutement d'une ONG par département. Lors de la première phase, une seule ONG avait été recrutée pour couvrir les 4 départements et sa mission se limitait à la distribution des kits
- Une loi a été promulguée par le gouvernement en février 2011 protégeant les populations autochtones dans laquelle un article encourage ces populations à envoyer leurs enfants à l'école

Les ONG recrutés par le projet (suite à un appel d'offre) avait pour mission de (i) s'assurer de la diffusion, de l'exécution et du suivi de la stratégie nationale d'éducation des populations autochtones du Congo, (ii) la distribution des kits et uniformes scolaires. Les quatre ONG sélectionnés sont les suivantes :

- Association Enfance Créatrice de Développement (ENCRED) pour le Pool
- CARITAS Dolisie pour le département du Niari
- Association congolaise pour le développement et l'intégration des populations autochtones(ACDIPA) pour le département des Plateaux
- CARITAS Owando pour le département de la Cuvette Ouest.

Ces ONG ont reçu des supports constitués de 1000 tee-shirts pour le marketing social et 120 documents de stratégie à disséminer. Durant ces activités, l'implication des autorités politico-administratives a été permanente.

Les kits¹⁴ et uniformes scolaires acquis par le PRAEBASE ont été distribués aux enfants autochtones. Le tableau ci-après présente les effectifs des bénéficiaires dans les quatre départements :

Afin de renforcer l'appropriation du projet par les structures décentralisées, quatre ateliers départementaux ont été organisés afin de valider les données de scolarisation des enfants autochtones. L'objectif visé de ces ateliers était de faire le point des actions menées par les ONG dans les départements et d'échanger les expériences.

Fort des statistiques issues des ateliers de validation des données, l'unité de coordination du PRAEBASE a acquis des kits et des uniformes scolaires pour le compte de l'année scolaire 2012- 2013. Au total 4030 kits et uniformes scolaires ont été acquis. La composition de chaque se présente comme suit :

La répartition des kits et uniformes scolaires par département

Départements	Kits scolaires pour enfants de 6 à 8 ans	Kits scolaires pour enfants de 9 à 11 ans	Kits scolaires pour enfants du collège	Total
NIARI	600	310	50	960
POOL	615	390	15	1020
PLATEAUX	645	540	15	1200
CUVETTE OUEST	620	215	5	850
TOTAL	2480	1465	85	4.030

Grace au soutien à la scolarisation des enfants autochtones par le biais de la distribution des kits et uniformes scolaires, les enfants ont de moins en moins abandonné l'école. Cependant, les résultats scolaires demeurent insatisfaisants.

Département	Nombre d'inscription	Résultat scolaire en fin d'année	Résultats scolaires de fin d'année	Abandons
Plateaux	823	271	33%	52
Pool	889	682	76%	47
Niari	802	554	69%	51
Cuvette Ouest	765	428	56%	76
Total	3274	1935	59%	226

Durant l'année scolaire 2011-2012, sur 3500 enfants bénéficiaires de l'appui du PRAEBASE, 3274 enfants ont suivi régulièrement les cours soit un taux de rétention de 90,28/°. Cependant, 1935 enfants ont satisfait aux examens pour un taux de réussite de 59%.

La synergie d'action avec les partenaires a fait l'objet d'un atelier de partage d'expériences avec les autres acteurs intervenants sur la scolarisation des enfants autochtones. Ce cadre d'échange a permis de faire une cartographie des partenaires ayant des programmes d'appui au soutien à la scolarisation des enfants autochtones.

¹⁴ Le kit scolaire est composé : Paire de sandales, Uniforme scolaire, Gomme, Ardoise, Cahier, Règle, Stylos à bille et Crayon

L'évaluation du Projet Scolarisation des enfants autochtones montre bien que l'accès à l'éducation des enfants autochtones joue un rôle déterminant dans la prise en compte des droits des minorités. Depuis plusieurs décennies leur accès à l'éducation n'était pas véritablement intégré dans les politiques et stratégies de développement. Le corpus législatif élaboré aux niveaux national et international permettra d'avancer dans le processus d'appropriation et de pérennisation aussi bien structurelle que financière de ces populations.

Les résultats laissent dégager un bilan globalement positif des activités menées autour de la stratégie de soutien en faveur des enfants autochtones. Les entretiens ont révélé que les kits et uniformes scolaires ont effectivement été distribués au bénéfice d'enfants autochtones. Les points focaux et relais communautaires mis en place se révèlent être des piliers pour une politique d'encadrement de proximité. Toutefois, les bons résultats concernant le nombre d'inscription à l'école doivent être relativisés au regard du problème de la rétention des élèves autochtones qui ont tendance à quitter le système dès le CE2. En conséquence, des efforts restent encore à fournir par toute la communauté éducative. Des réflexions doivent se poursuivre dans ce sens.

Par ailleurs, la réussite de la mise en œuvre efficace de la stratégie nationale d'éducation des populations autochtones passe par l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs en mettant l'enfant au centre. Le projet PRAEBASE s'est attaché à travailler en synergie avec les acteurs qui travaillent sur cette problématique.

V. Résultat financiers

Les rapports financiers produits par l'Unité de Gestion et les commentaires de la Banque sur ces rapports ne font apparaître aucun problème particulier.

Le taux d'exécution financière est de 97% :

PARTIE / ACTIVITE	Taux d'exécution financière
1. RENFORCEMENT DES CAPACITES ¹⁵	101%
2. INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ECOLES	98%
3. AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION	108%
4. PROGRAMMES SPECIAUX	70%
TOTAL GENERAL DU PROJET	97%

Le faible taux d'exécution de la composante « programmes spéciaux » est essentiellement dû aux difficultés de démarrage des deux sous composantes : scolarisation des populations autochtones et insertion des jeunes scolarisés qui constituaient des projets pilotes. Le taux d'exécution a ainsi été relativement faible durant la première phase du projet avec un taux de 60%. Mais ces deux projets ont trouvé leur « rythme de croisière » lors de la deuxième phase avec un taux d'exécution de 104%

¹⁵ Les frais de fonctionnement de l'Unité de projet apparaissent dans la composante A de la phase 2 alors qu'il y avait une rubrique spécifique séparée durant la phase 1

Montant des dépenses exécutées en FCFA

PARTIE / ACTIVITE	PAD: Durée de vie du Projet (en FCFA)		
	Prévu	Effectif	Ecart
1. RENFORCEMENT DES CAPACITES¹⁶	3 528 139 300	3 579 564 215	-51 424 915
2. INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ECOLES	11 012 259 500	10 779 325 155	232 934 345
3. AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION	6 049 521 000	6 505 989 033	-456 468 033
4. PROGRAMMES SPECIAUX	1 616 000 000	1 128 147 287	487 852 713
IMPREVUS A REALLOUER	2 794 080 200	2 188 881 096	605 199 104
TOTAL GENERAL DU PROJET	25 000 000 000	24 181 906 786	818 093 214

Le don du gouvernement Congolais a été entièrement versé et consommé.

¹⁶ Les frais de fonctionnement de l'Unité de projet apparaissent dans la composante A de la phase 2 alors qu'il y avait une rubrique spécifique séparée durant la phase 1